



L'EPORA propose à la commune d'acquérir le tènement cadastré F 681, 686, 687, 693, 764 et 959 au prix de 336.551,48€ € HT soit 351 621.78 € TTC (hors diagnostics obligatoires non encore payés par l'EPORA).

Le Maire précise que le règlement s'étalera sur 2 exercices, 2024 et 2025.

VOTE : 6 + 1p POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Le Maire précise que la promesse de vente de l'immeuble « bar » sera signée le 30 septembre prochain chez le notaire. La vente devrait suivre rapidement puisque l'acquéreur ne fait pas d'emprunt.

#### **4. Instauration du taux de la redevance prélèvement sur la ressource en eau – BP Eau et Assainissement**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est une taxe collectée par l'Agence de l'Eau auprès des personnes publiques prélevant de l'eau dans le milieu naturel.

La commune doit répercuter dans sa facturation aux abonnés au service d'eau potable cette charge financière.

Sachant que le taux du m3 voté par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée est de 0.0466 € par m3 de 2019 à 2024, le Maire propose d'appliquer ce taux sur les factures d'eau à partir de l'année 2024.

VOTE : 6 + 1p POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

#### **5. Décision modificative n°01 – Budget Eau et Assainissement 2024**

Monsieur le Maire donne la parole à Monique ALLEGRE qui expose au Conseil Municipal qu'il convient d'ajuster les crédits prévus au budget eau et assainissement par un mouvement de compte pour l'exploitation d'un montant équilibré à 0 €.

DEPENSES		RECETTES	
Compte	Montant	Compte	Montant
6378	Autres taxes et redevances		
	- 1 100.00 €		
701259	Reversement à l'agence de l'eau – Redevance prélèvement ressource en eau		
	1 100.00 €		
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	<b>0.00 €</b>
	<b>0.00 €</b>		

VOTE : 6 + 1p POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

#### **POINTS DIVERS :**

##### **Invitations :**

Le Maire propose aux élus présents de participer à l'anniversaire des 20 ans du parc éolien de Montjoyer – Rochefort-en-Valdaine le 12 octobre prochain. Merc GASSER sera présent.

Il propose également de participer aux 10 ans de mandat de Marie-Pierre MONIER, sénatrice de la Drôme, le 28 septembre prochain à Vinsobres. Monique ALLEGRE sera présente.

##### **Démission de Vincent GOUDON :**

Monsieur le Maire explique qu'il est allé voir Vincent GOUDON à LODEVE la semaine dernière, ce dernier passe le bonjour à l'équipe municipale.

Sa lettre de démission a été réceptionnée en date du 28 août dernier. De ce fait, la commune va organiser des élections partielles pour pourvoir les 4 postes de conseillers municipaux vacants.

Une liste est actuellement en constitution avec Éric OLÉON, Landry FAUCON, Laure BOUDON, Nathalie BERNARD, Joan PUYRAIMOND, Gérard CHEVRIER et Claude GARRIONE.

Les élections auront lieu :

pour le 1<sup>er</sup> tour le dimanche 17 novembre

pour le 2<sup>nd</sup> tour dimanche 24 novembre 2024.

Le Maire souhaiterait que parmi les 4 nouveaux conseillers municipaux certains prennent en charge les dossiers concernant l'urbanisme, la communication et les travaux.

#### **Séparation des réseaux eaux pluviales et assainissement :**

L'appel d'offre est lancé et la date butoir pour répondre est le 7 octobre 2024. C'est le Département, Mme Cécile RACINAIS, qui gère le dossier.

Elle nous contactera pour fixer une date d'ouverture des plis.

Le Maire précise que la sous-préfecture de Nyons subventionne le projet à hauteur de 105 000 €.

Le 12<sup>ème</sup> programme de l'agence de l'eau va débuter en 2025. Une subvention pour la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux de séparation pourra être sollicitée auprès de cette instance.

#### **Nouvelle mairie :**

La première réunion de chantier aura lieu le 11 septembre à 14h. Le Maire rappelle qu'il faut prévoir un arrêté d'utilisation de l'espace par la société SMG 26 car elle va occuper une partie du terrain qui sert actuellement de parking pour l'épicerie « Chez Paulette ». Dans un premier temps l'entreprise va sécuriser le bâtiment puis évacuer les débris en triant les matériaux pour revalorisation, ensuite elle va faire des sondages et commencer les fondations par micropieux.

#### **Chantier Concordia :**

Ce chantier n'a pas été à la hauteur des attentes. En effet, l'équipe devait comprendre une quinzaine de jeunes entre 17/18 ans et 6 jeunes de 15/16 ans seulement étaient présents. L'encadrement n'était pas suffisant.

Cependant les jeunes intervenants étaient ravis de leur séjour dans notre beau village.

Le Maire va rencontrer l'équipe de Concordia fin septembre pour faire le bilan de l'opération.

#### **Terrain aventure :**

Madame Marie-Jo BOULEAU met à disposition gracieusement son terrain pour que les élèves puissent en profiter pendant les récréations. Elle a accepté de renouveler la convention de prêt encore pour cette année mais a demandé que deux arbres fruitiers soient replantés (abricotier et cognassier) et que la bâche verte soit enlevée. Le Maire accepte sa demande pour les arbres et Jean-Luc FAUCON propose de les lui offrir pour planter dans son jardin au-dessus car les élèves pourraient les endommager. Concernant la bâche celle-ci sera retirée plus tard.

Le Maire en profite pour rappeler que dans le PLU actuel, le terrain est destiné à du parking et pourrait être préempté par la commune en cas de vente.

#### **Chemin Saint-Père :**

Le Maire rappelle son souhait de régulariser un tronçon du chemin communal Saint-Père qui porte à discussion depuis de nombreuses années. Il demande à Marc GASSER et Jean-Luc FAUCON de traiter ce dossier.

#### **Office de Tourisme Communautaire :**

Le Maire précise qu'un nouveau bureau vient d'être élu, les co-Présidents sont Mme Patricia PICARD, conseillère régionale, et M. Tomàs FEIER représentant la Bastide de Grignan, il n'y a pas eu d'autres candidatures et tous deux habitent la Drôme.

#### **Courrier de M. LONGO :**

Monsieur le Maire lit le courrier reçu en date du 3 septembre de M. LONGO qui demande des explications sur l'augmentation de la taxe foncière sur les résidences secondaires. Le Maire fera un courrier de réponse. Il rajoute qu'il avait reçu dans l'été un autre courrier de M. LONGO pour du bruit dans le village dû à une fête privée, réponse orale à l'intéressé.

#### **Opération Brioche :**

L'opération brioche de l'ADAPEI sera renouvelée cette année du lundi 14 au dimanche 20 octobre 2024. Vous pouvez d'ores et déjà passer vos commandes grâce au bon de commande disponible à l'accueil de la mairie.

#### **Tour de table :**

*Christian BERNARD* : la rentrée des classes s'est bien passée avec un petit déjeuner d'accueil. Le RPI Montjoyer/Réauville comprend 59 élèves pour l'année scolaire 2024-2025. Nous avons accueilli la nouvelle directrice de Réauville, Marie-Claire FOLLEA, qui occupait un poste similaire à Rochefort-en-Valdaine.

*Christian BERNARD* précise aussi que le forum des associations initialement prévu le 07 septembre 2024 a dû être annulé faute de participants en nombre suffisant. En effet, malgré le souhait de la bibliothèque de la Vence et le club de foot de Roussas, seules 3 associations réauvilloises avaient répondu favorablement et 3

autres par la négative.

Le Maire en profite pour expliquer que par suite du décès de Maryvonne DIEMUNSCH, son épouse et Marie-Hélène SOUPRE souhaitent organiser une exposition de ses œuvres. Il rappelle aussi que l'AG de l'association des Artistes Réauvillois se tiendra le 24 septembre 2024 à 10h à la salle polyvalente.

Marc GASSER précise que les travaux de l'école ont été terminés juste à temps pour la rentrée.

Il précise que suite à la première réunion de chantier de restauration de la grange Dubourg avec l'architecte, celle-ci souhaite organiser des actions pédagogiques avec les élèves de l'école sur l'utilisation des matériaux tels que la chaux, la paille... La directrice de l'école a donné son accord.

Il explique qu'actuellement l'agent technique se consacre au débroussaillage du centre village et que d'ici une semaine, il va commencer la relève des compteurs d'eau, voire des changements de compteurs. Cela devrait prendre 15 jours.

L'agent technique a remis de l'eau dans les plots de signalisation du rétrécissement de la route d'Allan pour les maintenir en place en cas de vent fort. (L'ensemble de la signalétique avait été déplacée et dispersée un samedi soir par des personnes en fête)

Fabrice PRAVE demande si la commune peut intervenir au niveau de l'entrée de son habitation car à la suite des intempéries le gravier mis en place par la commune en mars 2024 est parti et des trous se sont creusés ce qui abîme les véhicules lors de leur passage. Marc GASSER va contacter le Département pour savoir s'il ne serait pas possible d'agrandir la buse du fossé car elle déborde et passe sur la route. Pour rappel, le Département a prévu de refaire la route en 2025.

#### **Départ de Laurence :**

Le Maire rappelle que Laurence part en fin d'année et que la commune a déposé une offre d'emploi de 16h/semaine sur le site emploi-territorial.fr

Les communes environnantes avaient été consultées mais sans succès.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h03.

Monique ALLEGRE,  
Secrétaire de séance

